

# Rapport public Parcoursup session 2023

Institut National des Formations Notariales (INFN) - SITE DE RENNES - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

## Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut National des Formations Notariales (INFN) - SITE DE RENNES - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	15	190	4

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes.

Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes.

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, savoir faire preuve d'empathie et d'une bonne capacité d'écoute. Des outils numériques seront mobilisés pour la réalisation de ces communications.

Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Attendus locaux

L'attendu principal concerne la maîtrise de l'expression écrite car le Notariat est un domaine où l'écrit est prédominant. Les collaborateurs sont amenés à rédiger des actes authentiques et à communiquer par courrier et courriels avec les clients et les partenaires de l'Etude. La formation du BTS reflète cette exigence et comporte elle-même beaucoup d'expression écrite. Il est donc absolument indispensable d'avoir une bonne maîtrise de la langue française (orthographe, grammaire, syntaxe) pour espérer réussir cette formation.

Le deuxième attendu essentiel concerne la capacité d'analyser des documents car le collaborateur de notaire est amené à analyser un grand nombre de documents pour parvenir à la rédaction des actes authentiques et toute erreur d'analyse peut avoir de lourdes conséquences (obligation de régularisation voire mise en cause de la responsabilité du notaire).

Le troisième attendu indispensable concerne la rigueur car l'authenticité impose que les actes régularisés par le notaire soient irréprochables sur la forme comme sur le fond. Le collaborateur qui les rédige doit faire preuve de précision dans le traitement des documents et l'application des règles de droit, aucune approximation n'est permise.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'INFN site de Rennes est un établissement reconnu d'utilité publique régi par le décret n° 73-609 du 05 juillet 1973. Il est directement issu du Notariat.

Un partenariat a été signé avec le Conseil Régional des Notaires de la cour d'appel de Rennes et le Rectorat.

Les enseignements dispensés répondent aux exigences du référentiel national ([https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS\\_notariat.pdf](https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_notariat.pdf)).

Les enseignants de l'INFN site de RENNES sont des universitaires de la faculté de droit de Rennes pour les cours de droit général et des notaires ou collaborateurs pour les cours de techniques notariales.

Les matières juridiques enseignées relèvent du droit privé et s'articulent autour de trois axes : le droit immobilier, le droit des affaires et le droit de la famille

L'assiduité est contrôlée à chaque cours, toute absence doit être justifiée.

Les étudiants effectuent douze semaines de stage au cours des deux années.

Le taux de réussite à l'examen national des étudiants de l'INFN site de RENNES se situe entre 90 et 100% selon les années. Pour toute information complémentaire, voir notre site [www.infn.fr](http://www.infn.fr)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Étude et classement des candidatures en fonction du dossier scolaire et de la lettre de motivation.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

la moitié des candidats ont été classés

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Résultats scolaires de 1ère et terminale	Résultats scolaires dans les matières littéraires et juridiques	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats scolaires de 1ère et terminale	Les notes obtenues en première et terminale dans toutes les matières permettant d'apprécier la capacité d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude à produire des développements écrits structurés (philosophie, économie, histoire-géographie, droit pour les bacheliers STMG)	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Stages effectués par les candidats, participation aux portes ouvertes.	Le cas échéant, stages effectués par les candidats, participations aux portes ouvertes	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Anne-Sophie LAMÉ,

Proviseur de l'établissement Institut National des  
Formations Notariales (INFN) - SITE DE RENNES